



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### TROISIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN (RASG-AFI/3)

Yamoussoukro, Cote d'Ivoire (03 – 04 décembre 2015)

#### Point 4: Rapport sur les activités du RASG-AFI

#### EQUIPE D'APPUI A LA SECURITE – PROBLEMES GRAVES DE SECURITE (PGS)

*(Note présentée par le Secrétariat)*

#### SOMMAIRE

La présente note fait le point sur les travaux de l'Equipe d'appui à la sécurité chargée des problèmes graves de sécurité (PGS) et les progrès qui ont été faits pour résoudre les PGS identifiés dans les Etats de la région AFI conformément aux objectifs cibles de sécurité pertinents d'Abuja.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 4.

#### REFERENCE(S):

- Rapport de la première réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/1), Kampala (Ouganda), 26 – 27 mars 2012.
- Rapport de la première réunion du Comité de pilotage du RASG-AFI (RASC/1), Dakar (Sénégal), 19-20 mars 2015.
- Rapports d'activités du CMA de l'USOAP.
- Déclaration de la Conférence des Ministres africains en charge de l'aviation civile, Abuja, juillet 2012.

## 1. INTRODUCTION

1.1 A la première réunion du Groupe de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-Océan Indien (RASG-AFI/1), tenue à Kampala (Ouganda), les 26 et 27 mars 2012, quatre équipes d'appui à la sécurité (SST) ont été créées comme organes auxiliaires du Groupe. En général, l'objectif premier des équipes d'appui à la sécurité était de fournir un soutien pour l'élaboration, la priorisation et la mise en œuvre des initiatives de sécurité et/ou des projets visant à atteindre les objectifs spécifiques du RASG-AFI. L'une de ces équipes d'appui à la sécurité est chargée d'aider les Etats à résoudre des problèmes graves de sécurité (PGS) existants dans le délai cible de sécurité AFI de douze mois à compter de la date de leur identification.

1.2 Sous la direction de son champion, le Ghana et en coordination avec les membres pertinents de l'équipe d'appui à la sécurité, y compris le CIS AFI de la CAFAC, une assistance a été fournie aux Etats pour résoudre les PGS identifiés. L'équipe fonctionne en coordination avec le comité de pilotage

du RASG-AFI (RASC) et ses stratégies d'intervention sont conformes aux objectifs du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et avec les objectifs cibles de sécurité d'Abuja.

## **2. ANALYSE**

2.1 En offrant l'assistance aux Etats dans le cadre de l'équipe de sécurité du Bureau régional (ROST), le Bureau régional WACAF a adopté une stratégie en cinq points à titre de « Meilleures pratiques ». Cette pratique a beaucoup contribué au succès enregistré dans la résolution à temps des PGS et à l'atteinte de l'objectif cible de 60% de la mise en œuvre effective (EI) par les Etats. La stratégie en cinq points comprend: l'analyse des risques, la priorisation, la désignation des champions, l'accroissement de la coordination avec la section du contrôle et de la supervision (MO) du siège de l'OACI et des visites de travail effectuées au Bureau régional par les hauts responsables de l'Etat.

2.2 Au 30 novembre, 2015, il y avait six (6) Etats de la région AFI qui avaient au total sept (7) PGS importants. On se rappellera qu'en mai 2014, il y avait trois Etats de la région WACAF qui avaient au total huit (8) PGS. A ce jour, seule la Sierra Leone reste avec un PGS non résolu dans le domaine des licences du personnel (PEL). La République Démocratique du Congo (RDC) et Sao Tome et Principe ont tous les deux résolu avec satisfaction leurs PGS grâce à des mesures d'atténuation. Dans le cas de la Sierra Leone, malgré l'épidémie d'Ebola, des efforts continuent d'être intensifiés pour la résolution des PGS dans le domaine PEL. Le Ghana, en sa qualité d'Etat champion de la SST – PGS, a conclu un protocole d'entente avec la Sierra Leone grâce auquel une assistance a effectivement été accordée pour la formation et la délivrance des licences de contrôleurs de la circulation aérienne.

2.3 Dans la région ESAF, les cinq (5) Etats suivants continuent d'avoir des PGS non résolus dans les domaines techniques suivants et des efforts similaires sont en cours pour assurer leur résolution:

- a) Botswana (PGS OPS et AIR)
- b) Djibouti (PGS OPS)
- c) Angola (PGS OPS)
- d) Erythrée (PGS OPS)
- e) Malawi (PGS OPS)

## **3. CONCLUSION**

3.1 L'Etat champion des PGS continue d'assurer le leadership nécessaire pour coordonner avec le Secrétariat, le CIS AFI de la CAFAC et d'autres membres pertinents de l'équipe pour fournir une assistance aux Etats conformément aux objectifs du RASG-AFI.

## **4. SUITE À DONNER PAR LA REUNION**

4.1 La réunion est invitée à:

- a) prendre acte du contenu de la présente note et reconnaître les efforts qui sont faits par le Secrétariat et l'Etat champion pour assurer à temps la résolution des PGS;
- b) encourager l'adoption d'approches proactives comme mesures alternatives aux missions du ROST pour résoudre les carences de sécurité, y compris les PGS;
- c) encourager le partage des meilleures pratiques.

-FIN-